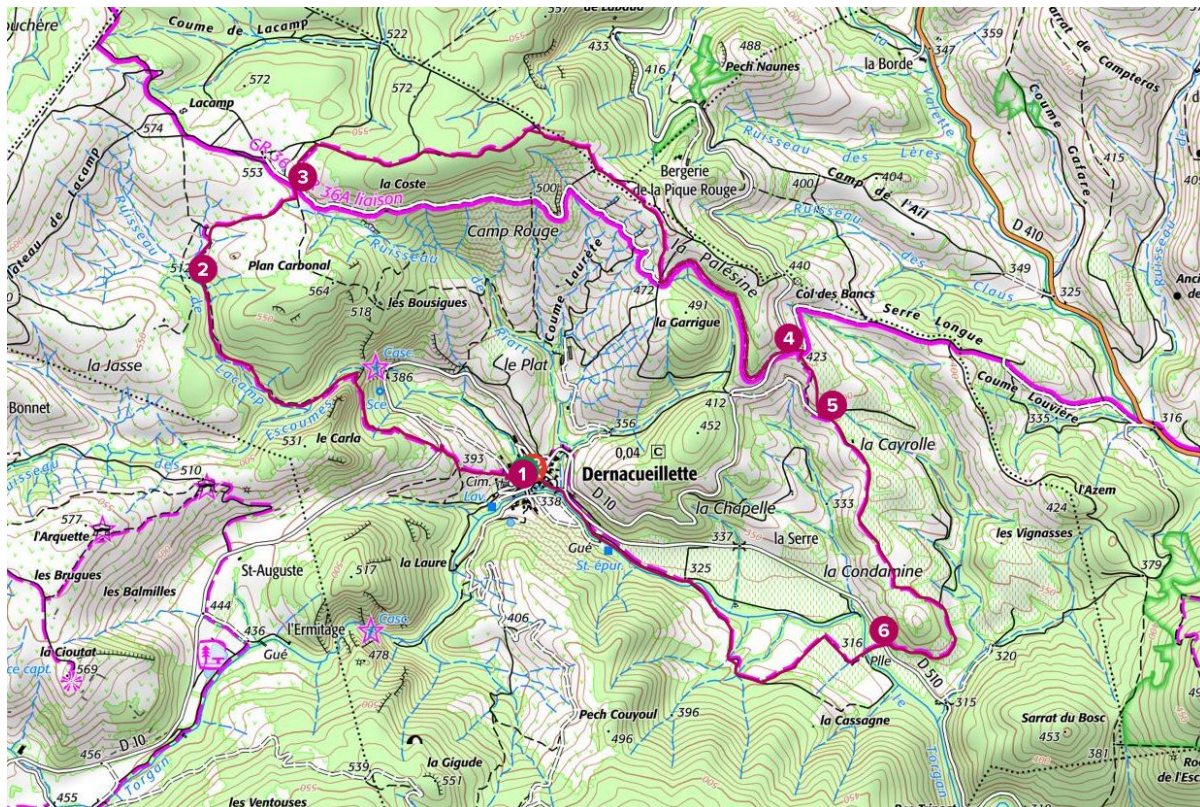


LE CEP, ARCHITECTE PAYSAGER



Infos Pratiques

| | |
|-----------------|-----------------|
| Distance | 8,6 km |
| Durée (moyenne) | 03h00 |
| Niveau | Facile |
| Dénivelé | 280 m D+ |
| Départ | DERNACUEILLETTE |
| Typologie | boucle |
| Balisage | Jaune PR |

Votre itinéraire

Étape 1 - De la stèle, monter la rue du Château. Dans le virage, continuer par le chemin en face, puis tourner à droite. Au puits d'arrosage (cairn 1), couper la D 10 et gravir le sentier en face. Il se hisse en haut de la cascade du Baïral (cairn 2). Remonter le ruisseau de Coumouello (à l'abri de la roche creusée par

l'érosion, (cairn 3).

Étape 2 - Emprunter le chemin à gauche. Sortir du bois et traverser le plateau de Lacamp (cairn 4, lande à pâturage parsemée de bergeries ruinées ou jasses). Continuer à droite aux deux intersections suivantes.

Étape 3 - Prendre le chemin à gauche sur 80 m, le chemin à droite sur 180 m et le sentier à droite. Franchir le portillon à l'entrée de la châenaie de la Coste (le Camp Rouge (cairn 5) ouvre une fenêtre sur le village). Passer près du domaine de Pique-Rouge (cairn 6). Emprunter le chemin plus large à gauche (la vigne s'étale entre 300 et 500 m d'altitude (cairn 7) ; en face, Montgaillard domine la vallée du Torgan), puis la D 10 à gauche.

Étape 4 - Dans le virage, partir à droite le long des vignes (« maisons du dehors » : cabanes de vigne (cairn 8). Prendre la piste à gauche sur 50 m.

Étape 5 - Bifurquer à droite sur le chemin qui serpente entre les vignes (cairn 9). Il contourne un bosquet.

Étape 6 - Traverser la D 510 et prendre le chemin en face. Franchir le gué et zigzaguer entre les vignes (soumises aux vents dominants (cairn 10)). Passer la carrière de schiste (cairn 11), longer le Torgan et regagner le village (dans la cave du château (cairn 12), on élève toujours le vin ; peut-être entendrez-vous près de l'église Saint-Jacques, (cairn 13), le chant des rogations demandant une bonne récolte).

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-cep-architecte-paysager/>